



Sortie botanique : exploration du Marais de Taligny

Samedi 17 septembre, à 10h30, partez explorer les recoins de la Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny en compagnie de spécialistes. Cette vaste zone humide recèle une flore riche et préservée !

UNE SORTIE BOTANIQUE OUVERTE À TOUS

Amateurs de plantes, néophytes ou experts... profitez d'une sortie botanique au coeur d'un espace naturel exceptionnel : la Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny.

Samedi 17 septembre, à 10h30, partez explorer les recoins de cette vaste zone humide en compagnie de spécialistes. Découvrez sa flore riche et préservée sans oublier les mousses et les champignons, groupes encore méconnus de la Réserve.

Pensez à emporter de bonnes chaussures ou des bottes, votre pique-nique et, éventuellement, un appareil photo et une loupe de terrain.

Informations pratiques :

Rendez-vous : parking de la pharmacie de la Roche-Clermault au bord de la D759

Horaires : 10h30- 16h

Sortie gratuite

Inscription obligatoire : [remi.dupre \[at\] mnhn.fr](mailto:remi.dupre[at]mnhn.fr) - 02 36 17 41 32



TALIGNY : UN SITE MAJEUR À PRÉSERVER

Le marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt pour la biodiversité qu'il abrite. Situé sur la commune de la Roche-Clermault, au sud-ouest de Chinon, il constitue une des zones humides les plus importantes du territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Plus de mille espèces s'y épanouissent, telles que la Loutre d'Europe, l'Agrion de Mercure, le Campagnol amphibie et le Martin pêcheur d'Europe, parmi les plus emblématiques. La flore y est également remarquable avec treize espèces à forte valeur patrimoniale recensées, dont le Jonc des

chaisiers glauque, le Pigamon jaune et la Samole de Valérand, une petite plante herbacée qui pousse l'été au bord des mares asséchées.

Le site est classé au titre des Espaces naturels sensibles (ENS) par le Département d'Indre-et-Loire depuis 2012 et Réserve naturelle régionale par la Région Centre-Val de Loire.

Un plan de gestion définit pour 12 ans l'ensemble des actions à mettre en oeuvre. Porté par le Parc Loire-Anjou-Touraine et la [Communauté de communes Chinon Vienne et Loire \(CCCVL\)](#), il vise à assurer :

- le développement de la connaissance des patrimoines du marais ;
- la gestion des habitats naturels et des espèces ;
- la valorisation du site pour le public et la croissance des activités socio-économiques dans et autour du marais ;
- l'administration et le bon fonctionnement de la réserve.

EN SAVOIR PLUS

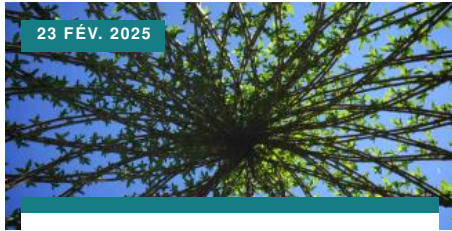
NOTRE RUBRIQUE "RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES"



LA RNR DU MARAIS DE TALIGNY : FICHE TECHNIQUE



Vous aimerez aussi



Stage tressage d'osier vivant

STAGE

SAVOIR-FAIRE

Saché

L'osier de Gué Droit

Découvrez le tressage de l'osier vivant, encadré par des professionnels passionnés du tressage et de l'osier. La journée ou demi-journée de stage...

[Lire la suite +](#)



Nature ancestrale

AGRICULTURE

PLANTES &
FLEURS

Beaufort-en-Anjou

[Lire la suite +](#)



La Réserve naturelle régionale du marais de Taligny

NATURE ET
PAYSAGE

ZONES
HUMIDES

RÉSERVE NATURELLE
RÉGIONALE

Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le marais de Taligny constitue l'une des zones humides les plus importantes du territoire. Le Parc...

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Marais et tourbières

NATURE

FAUNE

FLORE

Sur le territoire du Parc, les marais et tourbières, très humides, demeurent assez rares. Les tourbières accueillent une flore spécifique qui a su...

[Lire la suite +](#)



Conseils pour les activités de pleine nature

TOURISME ET
LOISIRS

EN PLEINE
NATURE

Vous êtes porteur d'un projet ou déjà prestataire d'une activité de pleine nature ? Vous souhaitez organiser une manifestation dans un espace naturel...

[Lire la suite +](#)



Les communes du Parc

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 116 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et...

[Lire la suite +](#)
